



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 16/06/2023

FRANCE 2030 – ANNONCE DES 9 PREMIERS LAURÉATS DE L'APPEL À PROJETS « PRODUIRE EN FRANCE DES AERONEFS BAS CARBONE »

En amont du Salon de l'Aéronautique et de l'Espace, Emmanuel Macron, Président de la République, annonce, à Villaroche, les 9 premiers lauréats de l'appel à projets « Produire en France des aéronefs bas carbone ».

9 PREMIERS LAUREATS DE L'APPEL À PROJETS « PRODUIRE EN FRANCE DES AERONEFS BAS CARBONE »

« Produire le premier avion bas carbone » est un des objectifs de France 2030 qui vise à soutenir le secteur aéronautique dans son défi de décarbonation et transformation énergétique du transport aérien en actionnant simultanément plusieurs dispositifs complémentaires et ambitieux. A travers le pouvoir de marché de ses grands constructeurs, la France dispose d'un effet de levier sur plus de la moitié de la flotte mondiale de transport aérien. Elle peut donc créer un effet d'entraînement sur les grandes options technologiques et énergétiques du secteur à l'échelle mondiale et créer un effet de levier considérable pour la décarbonation en France et dans le monde. Ainsi, France 2030

- accompagne les plans pluriannuels d'innovation de la filière via le Conseil pour la Recherche Aéronautique Civile (CORAC) ;
- soutient des projets d'innovation ou d'industrialisation portés plus particulièrement par des acteurs émergents ;
- accélère la transition vers de nouveaux combustibles bas carbone par le soutien au développement d'une filière de production française de carburants aéronautiques durables ;
- appuie le nécessaire développement des compétences nouvelles et l'attractivité des métiers par l'AMI « Compétences et métiers d'avenir » ;

Le dispositif « Produire en France des Aéronefs bas carbone » de France 2030 s'inscrit parfaitement dans ce soutien à la filière. Complémentaire et articulé avec le CORAC, il a comme objectif de soutenir les meilleurs projets de recherche, de développement et d'industrialisation en accompagnant des initiatives ambitieuses et rapidement industrialisables sur le territoire français, portées plus particulièrement par

des acteurs émergents, aptes à devenir des compétiteurs de niveau mondial et à même d'introduire sur le marché des briques technologiques et des aéronefs bas carbone (aviation électrique, hybride, taxis volants, etc.). Doté de 100 M€, il vise à identifier des projets qui sont suffisamment matures pour entrer, au terme du projet, dans une production industrielle ou préindustrielle, et permettre, en cas de succès, d'atteindre l'étape d'une commercialisation d'un volume significatif ou l'industrialisation d'un procédé.

9 projets ont été retenus à l'issue de l'examen des candidatures déposées lors de la 1^{ère} relève de l'AAP. Ces 9 projets représentent 49,3 M€ d'aides de l'Etat pour 125 M€ d'investissement cumulés. Ils sont portés par des avionneurs et équipements émergents ou plus matures. Ils cherchent à lever des verrous techniques importants et visent des nouveaux marchés, en particulier celui de l'aviation légère bas carbone.

Au regard de leur nature même et de l'exigence particulière du monde de l'aéronautique, les projets sont très risqués sur les plans technologiques, économiques et industriels : Conformément à sa doctrine d'intervention, France 2030 accompagne les porteurs dans leur prise de risque par un financement proportionné et jalonné.

Ces lauréats vont nous permettre de valoriser sur nos territoires le potentiel d'innovation national et de faire émerger des acteurs nouveaux ayant vocation à être des leaders et ainsi à renforcer encore plus le leadership français dans l'industrie aéronautique mondiale.

ASCENDANCE FLIGHT TECHNOLOGIES et ELIXIR AIRCRAFT, lauréats de l'AAP, sont également lauréats de la première promotion French Tech 2030 annoncée le 14 juin par le Président de la République.

Clément Beaune, ministre des Transports, a déclaré : «

Roland Lescure, ministre de l'Industrie, a déclaré : *« La France est leader mondial en matière d'industrie aéronautique. Cette première place est due aux grandes entreprises françaises du secteur, mais aussi au tissu de PME et jeunes entreprises particulièrement innovantes, qui participent à construire la filière aéronautique de demain. C'est pour cela que je tiens à féliciter tous les lauréats aujourd'hui soutenus par l'Etat, qui portent tous des projets de décarbonation d'avenir. »*

LISTE DES LAURÉATS de la 1^{ère} relève

Projet	Bénéficiaire	Descriptif du projet	Localisation
ATEA	ASCENDANCE FLIGHT TECHNOLOGIES	Développement, fabrication et essais au sol et en vol du premier prototype à l'échelle 1 d'ATEA, avion à décollage et atterrissage vertical, à énergie hybride	Occitanie
BEYOND AERO	Beyond Aerospace SAS	Conception, fabrication et test au sol un système propulsif à pile à combustible de 2x300kW, pour avion d'affaires	Occitanie
CASSIO 330	VOLTAERO TRIUMPH CONTROLS France AKIRA TECHNOLOGIES	Développement du CASSIO 330, un avion à chaîne propulsive électrique/hybride transportant 5 personnes. Il est composé d'un moteur thermique, compatible avec des bio-carburants, Hydrogène et d'un moteur électrique fonctionnant grâce à des batteries au lithium	Nouvelle-Aquitaine
ELIXIR AIRCRAFT	ELIXIR AIRCRAFT	Industrialisation du biplace monomoteur VFR et développement d'un avion de taille plus importante compatible avec les carburants durables	Nouvelle-Aquitaine
FLAM2	VELICA SAS DAHER AEROSPACE ENSMM	Développement et validation d'un outil de prévision de l'apparition du phénomène de flottement pour les aéronefs d'aviation légère et régionale	Bretagne
FLYCERA	ISP SYSTEM SERMA INGENIERIE	Développement d'actionneurs électromécaniques, rotatifs et intelligents pour les gouvernes de vol d'aéronefs d'aviation légère et régionale	Occitanie
I GUIMBAL G5	GUIMBAL	Développement, fabrication et essais des systèmes du futur hélicoptère Guimbal Cabri G5	Provence-Alpes-Côte d'Azur
LIGNE PILOTE MBJ	JPB SYSTEME	Développement d'une ligne pilote de fabrication de pièces aéronautiques pour les aéronefs bas carbone avec le procédé de fabrication additive « MBJ » et réalisation de la pré-industrialisation des pièces.	Ile-de-France
PREFAB	BLUE SPIRIT AERO DASSAULT SYSTEMES SOBEN	Réalisation d'un prototype du Dragonfly de BSA, avion à propulsion électrique distribuée à hydrogène, et son jumeau numérique	Ile-de-France

Contact presse

Cabinet de Clément Beaune : 01 40 81 12 28 - presse.mt@transports.gouv.fr

Cabinet de Roland Lescure : 01 53 18 46 19 - presse@industrie.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement : presse.sgpi@pm.gouv.fr

Bpifrance : presse@bpifrance.fr

A propos de France 2030

Le plan d'investissement France 2030 :

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50 % à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- ✓ **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr | [@SGPI_avenir](https://twitter.com/SGPI_avenir)

A propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - Suivez-nous sur Twitter : [@Bpifrance](https://twitter.com/Bpifrance) - [@BpifrancePresse](https://twitter.com/BpifrancePresse)